Agreste Conjoncture

Animaux de boucherie



Août 2018- N° 2018 - 123 Porcins - 07/11 Infos rapides

En juin et juillet 2018, le cours du porc reste bas

a hausse saisonnière du cours du porc, amorcée en mars 2018, n'a pas été suivie d'effet au printemps et en début d'été. D'avril à juillet 2018, les cours sont inférieurs de 20 cts d'€/kg en moyenne par rapport à la période 2013-2017, dans un contexte de forte concurrence à l'export et de demande en retrait. Les épisodes de canicule ralentissent la demande européenne. L'offre porcine européenne, pourtant en baisse saisonnière, reste suffisante. En France, le rythme des abattages reste soutenu en juin et juillet par rapport à 2017.

Au 1^{er} semestre 2018, la production porcine française est dynamique (+ 3,2 % par rapport à 2017), liée principalement à la hausse des abattages (+ 2,6 %). Les volumes importés et exportés de viande porcine progressent de 6 %. La croissance des échanges profite en particulier à l'Italie, en tant que fournisseur et client. Au 1^{er} semestre, la balance commerciale reste déficitaire (- 11 500 téc) et quasi-stable par rapport au 1^{er} semestre 2017.

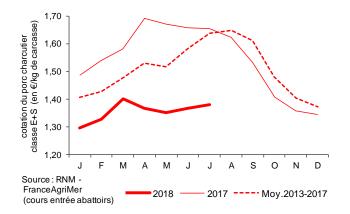
Abattages

En juillet 2018, les abattages de porcins sont au niveau de la moyenne quinquennale

195 000 190 000 185 000 185 000 175 000 177 000 165 000 170 000 165 000 170

Cotations

Au 2^{ème} trimestre 2018, le cours du porc charcutier ne poursuit pas sa hausse saisonnière habituelle





Les faits marquants

En juin et juillet 2018, la hausse saisonnière du cours du porc ne se produit pas

Depuis le début d'année 2018, les abattages de porcins se situent à un niveau plus soutenu qu'en 2017. En juin et juillet, ils sont respectivement supérieurs de 2,7 % et 2,1 % en téc. Le rebond d'activité habituel en juin est plus marqué en 2018. Sur 7 mois, ils dépassent de 0,7 % la moyenne quinquennale.

En juin 2018, la production porcine augmente de 3,1 % en poids, sur un an. Au 1^{er} semestre 2018, la progression est similaire. Les abattages sont en hausse et les exportations d'animaux vivants augmentent de 25 %, en particulier vers l'Espagne (+ 900 téc) qui accroît fortement ses approvisionnements depuis mars.

En juin 2018, en volume, la balance commerciale se rapproche de l'équilibre (- 1 100 téc) après le déficit record atteint en mai (- 9 400 téc, niveau jamais atteint depuis 3 ans), sous l'effet d'une hausse des exportations (+ 3,8 %) et d'une baisse des importations (- 3,7 %). Elle demeure fortement déficitaire en valeur : - 35 millions d'€.

Au 1^{er} semestre 2018, les exportations de viande porcine sont en hausse de 6,2 % par rapport à 2017. Les débouchés sont en plein essor depuis août 2017 vers l'Italie, avec une progression de 30 % entre les 1^{ers} semestres 2017 et 2018. Les exportations vers la Chine,

en déclin depuis l'été 2016, baissent de 6 % (-7 % vers l'ensemble des pays asiatiques). Dans le même temps, les importations sont en hausse de 6 % (+4 500 téc en provenance d'Espagne, + 6 100 téc d'Italie). Sur le mois de mai, les importations atteignent un niveau jamais atteint depuis 3 ans, soit 53 900 téc. L'Italie fournit 4 200 téc supplémentaires sur ce mois, aggravant le déficit extérieur (-9 400 téc). Sur le 1 er semestre 2018, la balance commerciale s'établit à -11 500 téc.

En juin et juillet, le cours du porc charcutier entrée abattoirs s'établit à 1,37 €/kg et 1,38 €/kg en moyenne mensuelle. Le niveau est très inférieur à la moyenne quinquennale (respectivement -22 cts et -26 cts d'€/kg). En France comme en Europe, la demande est faible, la période de canicule étant peu propice à la consommation de viande. De plus, la concurrence internationale est forte (offre mondiale importante, cours inférieurs, et repli général des achats chinois). Face à une offre européenne pourtant basse cet été, la valorisation des pièces de porc est freinée. En parallèle, la hausse du prix de l'aliment pour porcins (+1,3 % entre mars et juin) génère des inquiétudes supplémentaires chez les éleveurs.

Les indicateurs

En juillet 2018, les abattages porcins sont en hausse, en glissement annuel

	Abattages CVJA en milliers de têtes					Abattages CVJA en téc						
	Juillet			Cumul janvier à juillet			Juillet			Cumul janvier à juillet		
	2017	2018	2018/2017 en %	2017	2018	2018/2017 en %	2017	2018	2018/2017 en %	2017	2018	2018/2017 en %
Porcs charcutiers	1 820	1 860	2,2	13 120	13 380	2,0	166 081	169 420	2,0	1 214 756	1 244 154	2,4
Coches et verrats	27	28	5,1	197	205	3,9	4 527	4 790	5,8	33 092	34 823	5,2
Porcelets	28	29	1,0	155	172	11,0	469	458	-2,5	2 500	2 714	8,6
TOTAL porcins	1 876	1 917	2,2	13 473	13 757	2,1	171 077	174 668	2,1	1 250 347	1 281 691	2,5

Source: Agreste

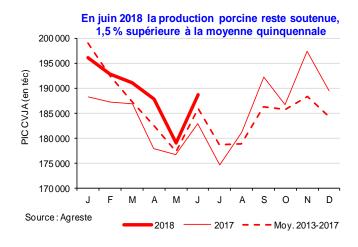
	Poids moyen à l'abattage (kg)							
		Juillet		Moyenne de janvier à juillet				
_	2017	2018	2018/2017 en %	2017	2018	2018/2017 en %		
Porcs charcutier	91,2	91,1	-0,2	92,6	93,0	0,4		

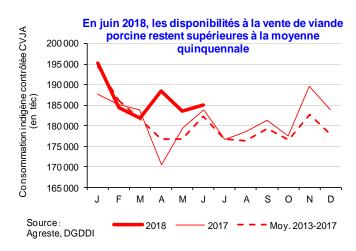
Source: Agreste

		Juin			Cumul de janvier à juin			
		2017	2018	2018/2017 en %	2017	2018	2018/2017 en %	
Porcins en nombre de téc								
(1)	Abattages (CVJA)	179 168	183 921	2,7	1 079 269	1 107 023	2,6	
(2)	Importations d'animaux vivants	186	251	34,9	1 251	1 337	6,8	
(3)	Exportations d'animaux vivants	4 038	5 061	25,3	22 174	29 851	34,6	
	Solde extérieur des animaux vivants	3 852	4 809		20 922	28 514		
(4)=(1) -(2)+(3)	Production indigène contrôlée d'animaux (CVJA)	183 020	188 730	3,1	1 100 192	1 135 537	3,2	
Viande porcine y c. graisse de porc en téc								
(6)	Importations de viande porcine	49 923	48 056	-3,7	283 285	300 268	6,0	
(7)	Exportations de viande porcine	45 266	46 971	3,8	271 961	288 790	6,2	
	Solde extérieur de la viande porcine	-4 656	-1 084		-11 324	-11 478		
(9)=(1) +(6)-(7)	Consommation indigène contrôlée (CVJA)	183 824	185 005	0,6	1 090 594	1 118 502	2,6	

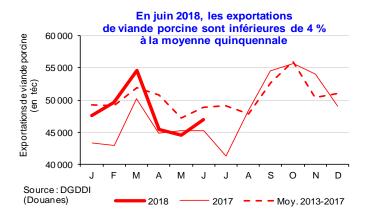
Source: Agreste, DGDDI (Douanes)

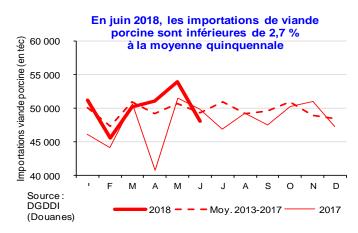
Mise en perspective



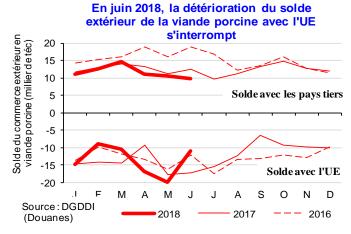


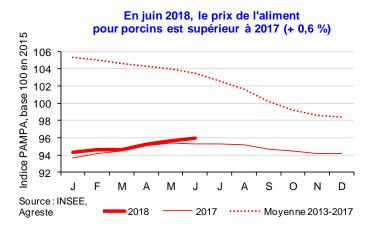
Mise en perspective

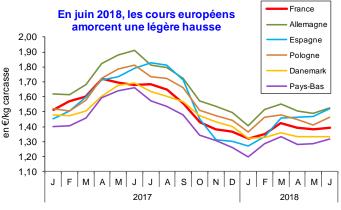












Source: RNM-FranceAgriMer, Eurostat (cotations porc charcutier classe S entrée abattoirs)

Méthodologie et définitions

Abattages contrôlés CVJA

Les abattages contrôlés bruts mesurent le nombre et le poids en tonnes des carcasses produites dans les abattoirs publics ou industriels contrôlés par les services vétérinaires. Les poids collectés sont ceux des carcasses froides sans têtes et sans pieds utilisés pour le calcul des redevances sanitaires de découpage. S'agissant des porcs, les poids publiés dans la présente publication sont ramenés à un poids avec têtes et pied, conformément à la classification communautaire de carcasses de porcs, et se déduisent des précédents par l'application d'un coefficient correcteur de 1,11.

Les résultats des abattages mensuels bruts sont corrigés en appliquant des coefficients de variation journalière d'abattage (CVJA) afin de tenir compte du niveau d'activité des abattoirs qui diffère selon les jours de la semaine et la présence ou non de jours fériés dans le mois, le mois précédent ou le mois suivant.

Tonne équivalent carcasse (téc)

Il s'agit d'une unité employée pour pouvoir agréger des données en poids concernant des animaux vivants et des viandes sous toutes leurs présentations : carcasses, morceaux désossés ou non, viandes séchées, etc. On applique au poids brut un coefficient propre à chaque type de produit.

Production indigène contrôlée (PIC)

La production française CVJA correspond aux abattages contrôlés CVJA auxquels on ajoute le solde du commerce extérieur (exportation – importation) des animaux vivants (hors reproducteurs).

Consommation indigène contrôlée (CIC)

Les quantités de viande consommée en France (exprimées en téc) pour un mois donné correspondent aux abattages contrôlés auxquels sont ajoutées les importations de viande et retranchées les exportations de viande et, le cas échéant, les variations de stocks à l'intervention.

CIC CVJA = Abattages contrôlés CVJA + (Importations – Exportations) de viandes – (Stocks fin – Stocks début) à l'intervention.

Cotation porc charcutier E+S

Depuis le 01/01/2014, la réglementation européenne définissant la classe des porcs charcutiers a été modifiée. Jusqu'en décembre 2013, la classe E correspondait aux porcs charcutiers dont la teneur en viande maigre (TMP) était supérieure ou égale à 55%. Depuis janvier 2014, la réglementation restreint la classe E aux animaux dont la TMP va de 55% à moins de 60%, les porcs charcutiers de TMP ≥ 60% étant dorénavant classés en S. Le périmètre observé, porcs charcutiers de TMP ≥ 55%, correspond selon la nouvelle réglementation aux porcs des classes E et S réunies.

Indice Ipampa

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa) permet de suivre l'évolution des prix des biens et services utilisés par les exploitants dans leur activité agricole. Son calcul est réalisé conjointement par le SSP et l'Insee. Il est alimenté par l'enquête sur l'observation des prix des consommations intermédiaires nécessaires aux exploitations agricoles (EPCIA), réalisée par le SSP auprès des organismes vendeurs. L'indice actuel est en base 100 en 2015.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Agreste: la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation Secrétariat Général SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Christelle Ugliera Composition : SSP Dépôt légal : à parution

© Agreste 2018

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole

http://www.agreste.agriculture.gouv.fr(dans la rubrique Conjoncture)